

L'écho de Saint Rigomer

Février 2011 / N° 13

Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h Sylvie Simon, de 17 à 18h
Jeudi 15h-19h. Dominique Cante, de 18 à 19h
Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 16h30 à 18h



Site Internet

Notre commune dispose désormais d'un site Internet: www.saintrigomerdesbois.fr
N'hésitez pas à vous connecter pour mieux vous informer de la vie communale.

Rectificatif

Dans le numéro 52 du Petit Saint Rigomérois de décembre dernier, page 26, une malencontreuse erreur a conduit à déformer le nom de Patrick Janvrin. Avec nos excuses.

Patrick Janvrin, 6 Chemin de la Huberderie, Saint Rigomer des Bois

06 10 54 38 16 09 66 87 72 64 p.janvrin@orange.fr

Ramassage des encombrants

Une benne sera à la disposition de chacun, parking de la Charmille du 8 au 12 avril 2011. On peut y déposer vieux meubles, électroménager, matelas, sommiers, mais pas de gravats, carcasses de voitures, matériels agricoles, produits chimiques, déchets d'entreprises.

Abattage d'arbres

Les conifères en bordure de l'ancien terrain de foot, au bout du Chemin de la Fontaine, sont en cours d'abattage. Leur grande taille et leur implantation en bordure de talus les rendaient dangereux. A l'achèvement des travaux de construction du local technique communal, une nouvelle haie sera plantée, en essences plus conformes à l'environnement végétal du site.

Election de Miss canton

A l'occasion du comice agricole, le comité des fêtes organise l'élection de Miss Canton. Les jeunes filles âgées de 16 à 25 ans peuvent déposer leur candidature par courrier à la mairie de Saint Rigomer ou par téléphone au 06 30 60 43 34. L'élection aura lieu au cours du repas dansant du samedi 20 août.

Gaston Floquet

L'Association des Amis de Gaston Floquet et la Scène Nationale d'Alençon proposent un spectacle sur Gaston Floquet les 26, 27 et 28 Mai au Théâtre d'Alençon. A la suite, un « Bonus des Anges » est organisé pour les habitants de Saint Rigomer, à la maison de l'artiste, le dimanche 29 mai à midi trente. Cette animation se fera sous la forme d'un repas (pour 15 €), avec les comédiens, qui nous invitent à un banquet de funérailles et nous annoncent des improvisations pleines de surprises ... on peut encore réserver en Mairie, mais assez rapidement (le nombre de places est limité).

Inscriptions à l'école primaire / rentrée de septembre 2011

Les enfants de Saint Rigomer peuvent être inscrits, au choix, à l'école d'Ancinnes ou à celle de la Fresnaye, mais il faut savoir que la cantine de la Fresnaye est moins chère d'environ 1,50 € par repas.

Ragondins

La commune a lancé une campagne d'éradication des ragondins. Les personnes qui subissent les dégradations engendrées par ces nuisibles peuvent se faire connaître à la mairie dès que possible.

Conseil Municipal :

Dans ses séances de décembre et janvier, le Conseil Municipal a pris un certain nombre d'engagements sur les travaux à venir :

- Réparation de la fuite du logement à la Mairie (devis pour travaux de plomberie par l'entreprise Hoguin = 499,06 € HT et terrassements par l'entreprise Geslin = 766,71 € HT)
- Réfection des enduits sur le mur de soubassement de la Mairie suite à dégât des eaux (entreprise POIRIER = 1 282,11 € HT) et sur le mur d'affichage (même entreprise = 2 485 € HT)
- Enduits à l'intérieur de l'église par Jean-Yves DURAND, pour 2 102,81 € HT.
- Aménagement du Jardin du Souvenir au cimetière par les établissements Mélanger, pour un montant de 2 368 € HT, plus 799 € pour une table de mémoire destinée à l'inscription des noms des défunts.
- Réalisation d'un cliché du vitrail de l'église de Vauhalla (Essonne) représentant Saint Rigomer et Sainte Ténestine pendant leur procès, pour un montant de 73 €. Ce cliché serait destiné à être reproduit sur toile et installé devant la peinture murale à l'église, de façon à la dissimuler et à la protéger de la lumière. Le coût de cette reproduction reste à affiner en fonction des dimensions nécessaires.
- Contact avec le cabinet Aster d'Alençon pour la modification du zonage d'assainissement collectif sur la commune, qui sera soumis à enquête publique dans quelques mois.
- L'appel d'offres pour la réalisation de l'atelier communal est en cours, et sera clos le 18 février. Le choix des entreprises interviendra peu après.
- Une commission « Environnement » a été créée. Elle travaillera, entre autres, à élaborer avec les agriculteurs de la commune et l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonnable, une charte de sauvegarde des haies et de préservation des paysages, et pour traiter de tout problème en rapport avec les activités agricoles (lutte contre les nuisibles, entretien des chemins d'exploitation et collecteurs, nuisances diverses, ...).

Des projets sont lancés :

- Une entrevue avec un technicien du Parc Normandie-Maine pour un projet d'aménagement urbain et paysager au Buisson,
- Deux cabinets de maîtrise d'œuvre ont été mis en concurrence pour le suivi du chantier d'assainissement collectif au Buisson/Rue aux Chèvres,
- Un responsable du service du Conseil Général en charge de l'enfouissement des réseaux est venu en repérage au Buisson,
- Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics pour les personnes à mobilité réduite sera élaboré dans le cadre de la Communauté de Communes du Massif de Perseigne.